



DECLARATION

**DE SON EXCELLENCE AHMAD ALLAM- MI,
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE
L'INTEGRATION AFRICAINE ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE DE LA
REPUBLIQUE DU TCHAD DEVANT LA
61EME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

NEW-YORK, 22 SEPTEMBRE 2006

*Madame la Présidente,
Monsieur le Secrétaire Général,
Honorables Délégués,
Mesdames, Messieurs,*

Qu'il me soit avant tout permis, au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, de vous adresser nos vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de notre auguste Assemblée. Nous sommes certains au regard de vos qualités, votre talent et votre expérience que vous saurez diriger nos travaux dans de bonnes conditions.

Nos félicitations s'adressent également à votre prédécesseur, le Ministre Eliasson et à son équipe dont le dévouement et l'ardeur ont permis de réaliser un travail immense, apprécié de tous, et ce, dans un contexte international particulièrement trouble.

Nous voudrions, aussi, rendre un hommage mérité au Secrétaire Général de notre Organisation, S.E. Kofi Annan, dont le rôle éminemment important pour faire avancer la mise en œuvre de nos idéaux, sera inscrit en lettres d'or dans les annales de notre Organisation.

Madame la Présidente,

De tout temps, nous n'avons cessé devant cette même auguste Assemblée de condamner toutes les formes de violence et d'intolérance et surtout leur forme la plus horrible qu'est le terrorisme.

Nous nous sommes engagés à respecter la Charte des Nations Unies, créées justement pour préserver les générations futures du fléau de la guerre et maintenir la paix et la sécurité internationales. Mais notre responsabilité est toujours interpellée pour que nous agissions de façon concertée en vue d'endiguer les principaux fléaux qui menacent l'espèce humaine.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, je voudrais souligner que mon pays a signé et ratifié la plupart des instruments internationaux relatifs à ce fléau et qu'il coopère avec différents pays et les institutions qualifiées des Nations Unies pour mener cette lutte.

En outre, à côté du terrorisme, l'année qui s'écoule aura connu des situations préoccupantes pour beaucoup de jeunes Etats victimes de graves conflits armés qui se déroulent çà et là, les déstabilisant et remettant sans cesse en cause les efforts qu'ils

consentent pour asseoir des institutions démocratiques et favoriser le progrès économique et social de leurs populations.

En ce qui concerne mon pays, en dépit des tentatives de déstabilisation et de conquête anticonstitutionnelle du pouvoir qu'il a connues et continue à subir, nous avons organisé des élections présidentielles libres et transparentes le 3 mai 2006, élections à l'issue desquelles le peuple tchadien a renouvelé sa confiance à Son Excellence le Président IDRIS DEBY ITNO. Par la suite, un dialogue politique s'est tenu du 28 Juillet au 2 Août 2006 à N'Djaména.

Sur 78 Partis politiques légalisés, 54 ont pris part à cet important Forum dont les conclusions constitueront sans nul doute des bases essentielles pour la consolidation de l'Etat de droit et le renforcement du processus démocratique dans notre pays .

Madame la Présidente,

Il est illusoire de croire que mon pays connaîtra sans difficulté la stabilité nécessaire à la consolidation de son Etat de droit démocratique s'il continue à subir les effets pervers de la crise du Darfour.

Nous venons de normaliser nos relations avec le Soudan après avoir été amenés à rompre nos relations diplomatiques avec ce pays en raison des menées subversives que nous subissons en provenance du Darfour.

Nous espérons ainsi renouer avec ce pays frère les liens d'amitié et de bon voisinage que nous avons entretenus par le passé. Toutefois, nous demeurons préoccupés par la crise du Darfour qui menace non seulement notre sécurité, mais aussi celle de toute la sous région.

Le conflit du Darfour cause d'énormes préjudices au Tchad et au peuple tchadien depuis son déclenchement en 2003 : l'insécurité, les pertes économiques, la destruction de l'environnement, les incursions des Djandjaveed en territoire tchadien avec pour conséquence l'exportation à l'Est du Tchad de la guerre du Darfour, avec les populations tchadiennes déplacées (plus de 50.000), des centaines de morts, des milliers de têtes de bétail pillés, etc...

Le Tchad a été le premier pays à accueillir et à aider les réfugiés soudanais, plus de 300.000, avant que la Communauté Internationale n'intervienne ; auxquels s'ajoutent les réfugiés centrafricains de plus en plus nombreux, la Centrafrique étant après le Tchad la deuxième victime de la crise du Darfour qui risque de se généraliser dans toute la sous région de l'Afrique Centrale.

A cet égard , nous ne pouvons que nous féliciter de la prolongation jusqu'à fin décembre 2006 de la Mission de l'Union Africaine au Darfour. Néanmoins, face aux difficultés du Gouvernement du Soudan et à celles de l'Union Africaine à contenir la crise, nous réaffirmons notre position qui est bien connue : les Nations Unies doivent prendre le relai de l'Union Africaine conformément à la Résolution 1706 du Conseil

de Sécurité . Nous disons cela en toute amitié à nos frères soudanais tout en respectant leur souveraineté. Notre attitude ne doit en aucune manière être considérée comme hostile au Gouvernement frère du Soudan. Elle n'a rien à voir avec ce que certains qualifient de complot international contre le Soudan. Elle est simplement dictée par le bon sens afin de porter secours aux populations victimes innocentes de la guerre. Et, aussi, parce que, plus que quiconque, nous avons tout intérêt à la restauration de la paix au Darfour, ne serait-ce que pour permettre aux centaines de milliers des réfugiés soudanais se trouvant sur notre territoire de regagner leur pays et mettre ainsi un terme aux sacrifices des populations hôtes tchadiennes.

En attendant, nous rencontrons des difficultés pour assurer la sécurité des camps des réfugiés qui sont ouverts et situés non loin de la frontière, constituant ainsi de lieux de repos, de ravitaillement ou de recrutement pour certains rebelles soudanais.

C'est pourquoi, nous avons espéré l'envoi à l'Est de notre pays des forces internationales pour sécuriser les camps des réfugiés et garantir leur neutralité.

Madame la Présidente,

En cette époque de la mondialisation rapide et croissante, mondialisation que l'on croyait intégratrice et bénéfique, l'écart ne fait que se creuser entre pays riches et pauvres.

En dépit des efforts d'intégration faits par nos Etats, affaiblis et soumis aux contraintes abusives des institutions internationales et autres partenaires, l'insertion de nos économies dans le processus de globalisation pour un développement harmonieux et durable semble encore lointaine. Tandis que les règles et lois actuelles du marché annihilent la compétitivité de nos économies.

Dans ce contexte, comment atteindre les objectifs du millénaire dans nos pays affligés par une constante faiblesse des revenus, le fardeau de la dette et les fléaux que sont le VIH/SIDA et le paludisme?

Madame la Présidente,

Mon pays a eu des démêlés avec la Banque Mondiale, suite à la révision de la Loi N°001 portant gestion des revenus pétroliers. Aussi, sommes-nous heureux du dialogue fructueux que nous avons eu avec la Banque et qui a abouti à un compromis mutuellement acceptable et une reprise de notre coopération avec cette institution. Dans le même ordre, concernant la défense de nos intérêts afin que nos populations bénéficient des ressources naturelles de notre pays, il convient de signaler aussi la récente détérioration de nos relations avec deux membres du consortium pétrolier opérant chez nous pour avoir refusé de régler au Trésor tchadien l'impôt sur le bénéfice. En outre, nous avons exprimé la révolte du peuple tchadien qui ne tire que 12.5% des redevances de l'exploitation de sa manne pétrolière. Nous avons dénoncé le fait que durant les trois années de commercialisation de notre pétrole, nous n'avons perçu que 588 millions de dollars, alors que les compagnies pétrolières ont amassé cinq milliards de dollars. Nous ne demandons que justice nous soit rendue. En effet,

nous revendiquons notre droit légitime à participer directement dans la production et la commercialisation de nos ressources. Faute de quoi, le droit souverain de notre pays est foulé aux pieds et son objectif de réduction de la pauvreté annihilé ; d'où tout progrès économique et social devient illusoire.

Madame la Présidente,

Bien sûr, au-delà de nos problèmes, nous sommes également préoccupés par les situations de conflits qui se déroulent tant sur le continent que dans les autres parties du monde. Nous nous félicitons des efforts déployés dans le cadre de l'Union Africaine et des Nations Unies pour leur trouver des solutions durables et nous exprimons notre disponibilité à apporter notre concours dans la mesure de nos possibilités.

Le processus de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire, bien qu'il connaisse quelques grincements, est en bonne voie. Nous notons que l'Union Africaine et les Nations Unies y jouent un rôle de premier plan. Tous les acteurs politiques Ivoiriens doivent comprendre les peines et les douleurs des populations et appréhender les limites de la patience des pays membres de la Communauté Internationale, afin de décider de mettre un terme à cette crise qui a de lourdes conséquences sur la stabilité de la Sous-Région.

Au Moyen-Orient et en Palestine, nous sommes affligés et indignés par les récents événements au Sud-Liban qui ont causé une destruction massive des infrastructures de ce pays et des pertes en vies humaines parmi les civils. Nous espérons que les termes de la Résolution 1701 du Conseil de Sécurité seront respectés pour permettre un dénouement heureux de la crise.

Nous demeurons aussi préoccupés par la détérioration continue de la situation dans les territoires palestiniens, particulièrement dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Nous appelons la Communauté Internationale à s'impliquer davantage dans le règlement du conflit israélo-palestinien, source d'instabilité majeure dans cette région du monde.

Madame la Présidente,

Parmi les douloureux héritages des conflits armés, nous voudrions évoquer la question des mines antipersonnel et engins non explosés enfouis sous terre. Mon pays continue de payer le plus lourd tribut de conflits armés et d'autres guerres menées sur son sol. Etat Partie à la Convention d'Ottawa, il les détruit en collaboration avec des pays amis, des Organisations Internationales et des Organisations non-gouvernementales. Je profite de cette occasion pour les remercier de l'appui qu'ils ne cessent de nous apporter. Je demande à tous ces pays amis et à toutes ces institutions le maintien de leur assistance afin que le programme de lutte contre ces engins de mort soit renforcé.

Madame la Présidente,

Les structures de notre Organisation ne sont ni justes ni démocratiques. A cet égard, mon pays reste attaché à la position africaine concernant la restructuration des

Nations Unies, y compris l'élargissement du Conseil de Sécurité, pour que soit assurée une représentation équitable de toutes les régions du monde. Les réformes entreprises durant l'année écoulée, notamment dans le cadre de la mise en oeuvre des recommandations et décisions du Sommet de 2005, ont le soutien sans faille de mon pays qui attend avec intérêt les conclusions issues de différentes réflexions et consultations.

Je vous remercie de votre aimable attention.